

ALERTE INFO-CENTRE TAJ

La taxation du commerce international

Paris, le 29 janvier 2010

Dans ses vœux présentés au monde de la culture jeudi 7 janvier dernier, le président Sarkozy a appelé à « une expertise pour appréhender fiscalement les activités publicitaires de grands portails et moteurs de recherche internationaux en France. Pour l'instant des entreprises sont taxées dans le pays siège alors qu'elles ponctionnent une part de notre marché publicitaire. Cela s'appelle de la fuite de matière fiscale.»

Au-delà de la critique adressée en particulier à un moteur de recherche incontournable, Nicolas Sarkozy interpelle sur le sujet de la fiscalité internationale et des moyens dont disposent les Etats pour éviter « la fuite de matière fiscale ». Le président français pose la question de la taxation du commerce international.

Les avocats du cabinet Taj proposent d'analyser avec vous les déclarations du Chef de l'Etat:

- *Quels sont les moyens dont disposent les Etats pour taxer les revenus générés sur leur territoire ?*
- *Quelles sont les préconisations de la Commission européenne ?*
- *Quelle réflexion est menée chez nos voisins européens (Italie, Espagne, Allemagne...) ?*
- *Comment lutter contre le dumping fiscal que se livrent les Etats ?*

Contacts presse

Vae Solis Corporate : JérémY Seeman - 01 53 92 80 24 / Véronique Branger - 01 53 92 80 04

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 37 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about